Comment devenir DPO ? (Data Protection Officer)

Comment devenir DPO ? (Data Protection Officer)

Quelles seront les missions du DPO ? La principale sera de veiller à l'intégrité et la protection des données personnelles de son organisation, tant sur le plan juridique que technique. Il sera également l'intermédiaire entre son organisation et l'autorité de contrôle, en France la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Ce poste est donc assez proche de celui de Correspondant informatique et libertés (CIL), déployé depuis 2005 dans des entreprises et les entités publiques françaises. « *Les fonctions sont très similaires, mais le contexte est différent* », résume Albine Vincent, chef du service des CIL à la Cnil. Même son de cloches à l'AFCDP (*), association française représentant les CIL. « *Les fonctions d'un DPO sont à peu près les mêmes que celles d'un CIL, mais avec le niveau de sanctions prévues par le nouveau règlement, elles prennent une tout autre dimension* », estime son délégué général Bruno Rasle.
D'ailleurs, sur les 4 800 CIL actuellement en poste, une grande majorité d'entre eux devraient devenir DPO d'ici à mai 2018. Cette évolution ne sera pas automatique, mais ce choix sera souvent le plus logique. « *Si le CIL a donné satisfaction dans sa mission, il sera bien placé pour devenir DPO. Il devra bien entendu se former pour connaître parfaitement la nouvelle réglementation* », poursuit Albine Vincent. Elle rappelle que la Cnil propose des ateliers d'information sur le sujet. Des formations longues existent aussi pour se former au poste de DPO, comme le Master CEID de Nanterre ou le mastère spécialisé de l'Institut supérieur d'électronique de Paris (Isep). « *Ce sera de la responsabilité de l'entreprise ou de l'entité publique de choisir la personne qui sera en mesure d'occuper ce poste* », poursuit Albine Vincent. « *Dans le cadre de ses missions de contrôles, la Cnil pourra vérifier que le DPO est bien en mesure de réaliser sa mission et notamment qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts avec d'autres fonctions éventuelles qu'il occupe.* » Concrètement, la nomination du DPO devra être déclarée auprès de la Cnil, via un formulaire en ligne…[lire la suite]

Besoin de vous former au RGPD ?
Besoin de former votre futur DPO ?
Contactez-nous

A Lire aussi :
Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
  (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Data Protection Officer : un gardien pour les données personnelles*